

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 75 (1924)  
**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Phot. F. Heer

Groupe de vieux mélèzes dans une forêt à la commune de Vernamiège (canton du Valais).

Nombreux sont encore dans notre canton les mélèzes de belle taille. Il s'en trouve de superbes spécimens dans une forêt de Vernamiège, sise à 1300 m d'altitude. Quinze d'entre eux, abattus à la fin de l'an dernier, avaient un volume total de 139 m<sup>3</sup>, soit de 9,3 m<sup>3</sup> par plante. Leur vente sur pied a produit 5260 fr. ou 350 fr. l'un.

*Ad. de Werra.*

## BIBLIOGRAPHIE.

*Mansueto Pometta: Alcune note di statistica forestale ticinese.* Paru au „Journal de statistique et Revue économique suisse“, 3<sup>e</sup> fasc. de 1923, pages 237—261. Librairie Francke S. A., à Berne.

Séparé du reste de la Suisse par la haute barrière des Alpes et à l'intérieur du canton par des voies de communication difficiles, le Tessin a, au point de vue forestier, peu de contact avec les autres cantons. Son marché des bois est dans une situation toute spéciale.

Ce manque de relations commerciales entre les deux parties du pays et l'excentricité de ce canton sous-alpin sont les raisons pour lesquelles ses conditions forestières sont assez mal connues en Suisse. L'auteur, qui est inspecteur forestier d'arrondissement à Lugano et qui a déjà beaucoup publié pour aider à sortir le Tessin de cet isolement, s'est proposé, dans la présente étude, d'exposer quelques-uns des traits fondamentaux de la sylviculture tessinoise. Taux de boisement assez élevé, une forte proportion de terrain improductif, des sols forestiers en pente rapide, une population passablement clairsemée, un manque presque complet de l'industrie: tels sont les facteurs avec lesquels il faut compter. Tandis que, dans la Confédération suisse, le Tessin constitue le 15<sup>e</sup> de la superficie totale, sa population de domicile n'en forme que la 24<sup>e</sup> partie. Considère-t-on la population occupée dans les arts, les métiers et l'industrie, la part du Tessin n'est plus que de  $\frac{1}{37}$ . Ce sont là des facteurs généraux défavorables pour la mise en valeur du domaine forestier et qui rendent difficile le développement de la sylviculture.

Par contre, la répartition des boisés tessinois entre les catégories de propriétaires est, en somme, satisfaisante puisque les forêts publiques en constituent les  $\frac{3}{4}$  (75,9%). A vrai dire, cette répartition varie énormément suivant les régions du pays; au nord du Mont Ceneri, la forêt privée manque presque totalement, tandis qu'au sud elle est fortement représentée, voire prédominante dans la région de Mendrisio.

Le régime du taillis occupe au Tessin une part importante (31,1%) et qui dépasse considérablement la moyenne du pays entier (8,6%). Et il convient d'observer que chez nos confédérés tessinois le taillis sous futaie manque totalement. Là encore, il faut distinguer entre le sud (Sottoceneri) et le nord du canton (Sopraceneri). Dans les deux arrondissements forestiers (V et VI) du Sottoceneri, la part du taillis s'élève au 78,9%. Ce fait indique, sans autre, l'importance d'un traitement rationnel du taillis simple — dans lequel le taillis fureté prend une large place — pour cette région. Notons en passant qu'au Sottoceneri, la haute futaie privée est constituée presque uniquement par le châtaignier.

A la demande du gouvernement tessinois, la Station fédérale de recherches forestières a installé quelques placettes d'essai dans ces taillis pour en déterminer le volume aux différents âges et la rotation la plus avantageuse des coupes. L'auteur en publie quelques résultats.

A la page 241, établissant la liste des cantons exportateurs du bois, M. Pometta y fait rentrer Uri et le Valais, mais non pas celui de Vaud. Ce peut être théoriquement vrai, si l'on considère le taux de boisement et la densité de la population seuls. Mais, en réalité, si l'on fait intervenir les facteurs de production, il en est tout autrement. Si bien que le Valais et Uri n'ont pas un excédent d'exportation alors que pour le canton de Vaud c'est le cas d'une manière bien typique, ainsi que vient de le montrer clairement M. l'inspecteur forestier Gonet.

L'étude de M. Pometta qui touche encore à d'autres questions forestières comble heureusement une lacune dans notre statistique forestière, encore bien imparfaite. Il faut lui en savoir gré et nous souhaitons qu'il puisse continuer ces utiles recherches. La reconnaissance de tous les forestiers suisses lui est assurée d'avance.

H. B.

\*\*\* Sommaire du N° 3 \*\*\*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: Die Verbauung des Schesatobels in Vorarlberg (Schluss). — Die Forstschule zu Laufenburg im Fricktal. — Die Sicherheits-Sprengstoffe im Dienste der Land- und Forstwirtschaft. — Mitteilungen: † Forstmeister Gottlieb Kramer. — Forstliche Nachrichten: Bund: Eidgenössische Forstschule. — Kantone: Bern. — Ausland: Deutschland. — Bücheranzeigen. Anhang: Meteorologischer Monatsbericht November. — Druckfehlerberichtigung.